

Les écoles de Fribourg

Autor(en): **Niquille, Jeanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **79 (1950)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les écoles de Fribourg ¹

A Fribourg, la création de l'Université, il y a soixante ans, a donné un grand essor à tous les degrés de l'enseignement. Mais le souci de l'instruction publique ne date pas, chez nous, du siècle dernier ; déjà les premiers habitants de la ville l'avaient mis à l'ordre du jour. Parmi les privilèges que Berthold IV de Zæhringen, notre fondateur, accorda à la cité, il y avait le droit, pour la bourgeoisie, de choisir librement — et de destituer aussi — le maître d'école. Celui-ci, qu'on appelait, en latin, le *magister* ou le *scholasticus*, occupait, dans notre constitution ou *Handfeste*, le premier rang parmi les fonctionnaires subalternes de la ville.

Dès le XII^e siècle, nous eûmes une école et Fribourg peut se vanter d'avoir possédé l'une des plus anciennes écoles municipales de Suisse. A vrai dire, il existait, bien avant la fondation de notre cité, des écoles à St-Gall, à Zurich, à Bâle, mais c'étaient là des fondations religieuses, liées à des monastères ou à des églises. L'école de Fribourg était un établissement communal et laïque.

Le but de notre première école était celui de toute institution municipale du moyen âge : former des hommes capables de servir l'Etat ou l'Eglise. Comme la langue internationale n'était alors ni le français ni l'anglais, mais bien le latin, l'idiome de Virgile était le centre de tout l'enseignement. Les magistrats qui devaient aller défendre les intérêts fribourgeois en Autriche, en Savoie, en Italie ou en France ne pouvaient se contenter de parler leur patois romand ou allemand ; il leur était indispensable, tout comme aux gens d'Eglise, de pouvoir s'exprimer en latin.

Aussi, dès que l'enfant commençait à lire et à écrire les lettres de l'alphabet, on lui faisait apprendre par cœur, en latin, les commandements de Dieu, le *Pater* et le *Credo* ; on continuait par l'explication de la grammaire latine, l'étude des psaumes et des distiques de Caton ; parfois on ajoutait à ce programme la connaissance de l'arithmétique.

La première école de Fribourg n'allait pas très loin dans ses exigences. Ceux qui aspiraient à devenir des savants ou des lettrés devaient ensuite chercher un enseignement plus complet à l'étranger et ils se rendaient aux universités célèbres, mais lointaines, de Paris, de Bologne, de Vienne, ou de Heidelberg. Les progrès semblent avoir été lents dans notre école, beaucoup plus lents que dans nos industries. L'essor de leurs fabriques de drap et de cuir était le premier souci des Fribourgeois. A vrai dire, les magistrats faisaient des efforts pour engager de bons maîtres d'école. Mais la majorité de la population s'inquiétait plus d'avoir d'habiles tisserands et d'adroits tanneurs que de savants pédagogues.

Dès le XIV^e siècle, le maître de l'école municipale commença à porter le titre de recteur et il s'entoura d'adjoints ou de proviseurs qui le secondaient dans ses fonctions, ce qui permet de conclure que les écoliers devenaient plus nombreux. Dès le XIV^e siècle aussi, l'école officielle eut des rivaux : les instituts privés qui offraient dans des cours, durant un an ou deux, des leçons de calcul

¹ Causerie faite par M^{lle} Jeanne Niquille, archiviste de l'Etat de Fribourg, aux directeurs des Ecoles Normales de la Suisse réunis à Fribourg à l'occasion des fêtes du P. Girard, le 30 mai 1950.

pratique, de lecture et d'écriture dans la langue maternelle, française ou allemande. Ces écoles, plus proches des réalités chères à un peuple d'artisans et de commerçants, étaient fréquentées par des enfants, des adolescents et des hommes d'âge mûr, désireux d'acquérir rapidement les éléments d'instruction qu'ils jugeaient utiles à l'exercice de leur métier. Ces cours privés sont les véritables ancêtres de nos écoles primaires. Le gouvernement, au début, ne les protégeait pas ; il les tolérait. Pour éviter toute confusion entre ces instituts et l'établissement communal, il donna à ce dernier le nom de grande école.

Au XV^e siècle, notre grande école se scinda en deux divisions. Dans l'inférieure, où entraient les enfants de six à huit ans, on faisait surtout appel à la mémoire des écoliers. Dès que l'élève connaissait l'ABC (qu'on appelait la palette, parce que les lettres se trouvaient sur des planchettes de bois), on lui faisait apprendre par cœur des sentences, des proverbes, des phrases rythmées, des vers qui devaient résumer pour lui toute la grammaire latine ; ce n'était qu'à force de nombreux exercices, purement mnémoniques, que l'on arrivait à inculquer à l'enfant la connaissance d'une langue — qui n'était pas sa langue maternelle — et surtout qu'on arrivait à suppléer au manque de manuels imprimés. Car l'élève des temps passés ne pouvait pas s'aider, comme le collégien d'aujourd'hui, d'un vocabulaire, d'un dictionnaire, d'une grammaire ; tout son bagage intellectuel se trouvait dans sa tête et non dans son sac.

Le matériel d'enseignement était, dans les débuts, extrêmement restreint. Les enfants, assis sur de simples escabeaux, écrivaient sur des tablettes de cire, plus tard sur des ardoises au cadre de bois, installées sur leurs genoux. Mais, objectera-t-on, le papier existait déjà. Oui, mais il était très cher. Longtemps on dut le faire venir de l'étranger, d'Avignon notamment, et les frais de transport augmentaient beaucoup le prix déjà élevé de la marchandise. Au XV^e siècle seulement, on commença à fabriquer du papier à Marly, à Belfaux et à la Glâne ; les feuilles de cette époque étaient belles, solides mais coûteuses. Petit à petit, cependant, le papier fut introduit dans les classes. Dès ce moment, on suppléa mieux à l'absence de livres imprimés car le maître put dicter, à ses écoliers, des règles, des thèmes et des extraits des principaux écrivains latins. Quand le papier et l'encre eurent remplacé la tablette de cire ou d'ardoise, on installa, dans les classes, de longues tables et des bancs afin que les enfants pussent écrire plus commodément ; il n'était pas encore question des pupitres où les élèves d'aujourd'hui sont assis aussi confortablement que des ministres.

Dans la division supérieure de la grande école, le maître enseignait la littérature latine, expliquait les textes des meilleurs auteurs païens et chrétiens, initiait les élèves à la rhétorique et à la logique. Dans les deux divisions, les enfants s'exerçaient au chant religieux. La prière, avant et après la classe, était chantée. Dirigés par leurs maîtres, les écoliers exécutaient, à St-Nicolas, des chants à la messe, aux vêpres et aux complies, tous les dimanches et jours de fête. Ce fut pour faciliter l'enseignement du chant que le gouvernement de Fribourg acheta, en 1460, le premier tableau noir mural.

On ne sait pas exactement dans quelle maison s'ouvrit la première école fribourgeoise ; depuis 1424, elle était installée derrière l'église de Notre-Dame. Les salles de classe possédaient, à la fin du XV^e siècle, des fenêtres en papier, qui furent remplacées par des vitres au début du XVI^e. Les locaux étaient chauffés pendant la saison froide. Les élèves fournissaient eux-mêmes le bois

nécessaire au fourneau. Tous les enfants, sauf les étrangers qui étaient pensionnaires chez le maître d'école, étaient tenus d'arriver, chaque matin d'hiver, avec leur bûche de bois sous le bras.

L'école n'était ni gratuite ni obligatoire. Y allait qui voulait ; mais à la fin du trimestre, l'huissier de la ville réclamait aux parents un écolage qui était remis au maître. En plus de cette contribution, le recteur touchait, de l'Etat, un traitement fixe, une provision de vin pour son ménage et un logement gratuit ; il était libéré du service de garde et de tout impôt, sauf l'« ohmgeld ». Les adjoints recevaient un petit salaire et la pension leur était assurée au Couvent des Cordeliers ou des Augustins.

La plupart des régents de cette première période étaient des étrangers. A leur arrivée, on leur offrait un vin d'honneur ; leurs bagages étaient transportés par l'attelage de la ville. Quand un malheur ou une maladie les atteignait, le gouvernement se montrait généreux ; il prenait part à leurs deuils comme à leurs joies. En 1436, par exemple, la ville régala tous les convives de la noce de l'instituteur ; quelques années auparavant, elle avait reçu très gracieusement des parents du maître d'école qui étaient venus de l'étranger pour le voir.

Il se produisit, à Fribourg, dans la seconde moitié du XV^e siècle, un événement politique qui eut une profonde influence sur l'organisation scolaire. Notre ville se détacha de l'Autriche, puis de la Savoie, et se rapprocha des Confédérés ; en 1481, elle devenait un membre du Corps helvétique. La majorité de notre population parlait français et nous devenions le premier canton romand de l'alliance suisse. Dans nos relations officielles, nous pouvions évidemment nous servir du latin que nos Confédérés comprenaient aussi bien que les anciens magistrats fribourgeois. Pour éviter cependant toute maladresse de notre chancellerie, le gouvernement choisit un chancelier qui savait l'allemand. Mais notre ville romande faisait encore figure d'étrangère ; dans le concert des cantons allemands, nous jetions une note un peu discordante. Le gouvernement fribourgeois résolut de se mettre dans le ton dominant, c'est-à-dire d'adopter la langue allemande comme langue officielle.

Il commença par encourager, au moyen de subsides, les maîtres privés qui enseignaient l'idiome germanique ; le moyen s'avéra insuffisant. Il fallut transformer la grande école. Jusqu'à cette époque, les maîtres officiels avaient été recrutés dans les contrées romandes. On changea : le recteur et ses adjoints furent choisis dans les pays allemands. Mais une grave difficulté surgit. Les bambins romands qui allaient à la grande école se trouvèrent en présence de maîtres allemands qui devaient leur enseigner une langue étrangère, le latin, au moyen d'une autre langue étrangère, l'allemand. C'était chose impossible. Maîtres et élèves ne se comprenaient pas et perdaient leur temps.

Sans renoncer à son recteur allemand, le gouvernement trouva un moyen terme : il décida qu'un des adjoints serait romand. De plus, l'école privée allemande, qu'on subventionnait, se transforma petit à petit en une classe préparatoire à la grande école ; les enfants y apprenaient à lire et à écrire en allemand et ils n'abordaient l'étude du latin que lorsqu'ils étaient à même de saisir les explications de leurs maîtres allemands.

Tout marcha bien. L'allemand fit du progrès chez nous, mais il ne supplanta pas du tout le français. Dans les familles, on continua à parler et à rester

« welsche » en dépit de toutes les ordonnances d'un gouvernement qui, sans relâche, travaillait à la diffusion de l'allemand.

L'école latine, avec sa nouvelle base germanique, connut une longue période de prospérité ; elle ne la dut pas précisément à l'introduction de la langue allemande, mais à des circonstances favorables. A cette époque, on constate partout, à Fribourg comme ailleurs, un goût plus prononcé pour les études classiques, une hausse de la culture générale ; c'est la période de la Renaissance et de l'humanisme. Fribourg abrite momentanément dans ses murs des savants étrangers, comme Cornélius Agrippa ; plusieurs de nos compatriotes vont perfectionner leur savoir à l'Université de Paris ; l'école de Fribourg a pour maîtres des humanistes de valeur tels que Melchior Volmar et Jean Buchstab ; le gouvernement, qui est présidé par un fin lettré, Pierre Faucon ou Falk, encourage toutes les études, tous les professeurs ; il subventionne aussi bien l'enseignement de l'hébreu que celui de l'escrime.

De cet élan généreux, la jeunesse féminine eut une part aussi. Jusqu'au début du XVI^e siècle, elle avait été tenue éloignée de tout enseignement, car la grande école était réservée aux garçons. Dès 1511, il y eut à Fribourg une institutrice allemande — dont nous ne connaissons pas le nom — qui enseignait la lecture et l'écriture aux fillettes et aux garçons âgés de moins de douze ans. Cette maîtresse ne chôma pas ; en plus de sa classe journalière, elle ouvrit une école du dimanche dans laquelle elle admettait les hommes et les jeunes gens. Trois ans plus tard, en 1514, cette petite école mixte se changeait en une école pour les fillettes seules ; la maîtresse s'appelait alors Dorothée.

Le gouvernement se borna tout d'abord à fournir un local à l'institut féminin ; petit à petit, il accorda de modestes gratifications en nature ou en espèces à la maîtresse. Il y eut des femmes très instruites parmi nos institutrices des siècles passés ; l'une d'elles donnait des leçons privées de latin aux jeunes garçons ; cette activité lui fut interdite en 1651, car, disait notre sage gouvernement, cet enseignement ne convient pas à une femme. Voilà des idées qui paraissent étroites et pourtant Fribourg était, en matière d'instruction féminine, en avance sur les villes voisines.

La seconde moitié du XVI^e siècle fut caractérisée, chez nous, par un travail intense dans le domaine scolaire. L'âme du mouvement fut Pierre Schneuwly. Dès son retour d'Allemagne, où il avait fait ses études, Schneuwly se mit à l'œuvre pour faire de l'école fribourgeoise une école modèle. Par l'éducation et l'instruction de la jeunesse, il voulait arriver à l'amélioration morale de toute la population. Sans relâche, il travailla à l'élaboration d'un règlement et d'un programme scolaire qui, après de nombreux essais, aboutit, en 1577, à la promulgation du « Katharinenbuch ». Ce livre, qui devait devenir la charte de l'enseignement fribourgeois, fut ainsi nommé en l'honneur de sainte Catherine d'Alexandrie, la patronne des savants. Il n'était pas le produit de connaissances purement théoriques ; le prévôt Schneuwly avait vu de près les qualités et les défauts de l'école fribourgeoise : six mois durant, il s'était fait instituteur pour expérimenter ses idées.

La nouvelle école s'ouvrit en 1577 dans les salles de l'abbaye du Chasseur, l'hôtel de Zähringen actuel. Elle comprenait une division inférieure, avec classe préparatoire allemande et française, et une division supérieure à trois degrés,

le *trivium* ou école latine à trois voies, où l'on enseignait la grammaire, la rhétorique et la dialectique.

Schneuwly avait fixé de la façon suivante l'horaire de la journée scolaire. La classe commençait à 6 h. du matin ; de 6 à 7 h., on travaillait ; de 7 à 8 h., maîtres et élèves avaient le droit de se reposer et même de manger, bien qu'il soit meilleur pour l'étude, disait l'ordonnance, de rester à jeun ; de 8 à 9 h., la leçon reprenait ; puis après une courte récitation et répétition des matières apprises, les élèves étaient congédiés entre 9 et 10 h. Ils allaient dîner. A midi, ils revenaient en classe et travaillaient jusqu'à 1 h. ; de 1 h. à 1 h. $\frac{1}{2}$, on goûtait, puis l'étude reprenait jusqu'à 3 h., moment de la clôture.

La classe ne chômaît pas complètement le dimanche ; entre les offices, les élèves se retrouvaient à l'école pour étudier le catéchisme, les proverbes de Salomon, l'histoire sainte. L'année scolaire était coupée par des concours avec prix, par des représentations théâtrales. Une autorité de surveillance fut alors instituée : la Chambre des scholarques, dont les six membres visitaient les classes, assistaient aux examens.

Schneuwly eut la joie de voir son école progresser rapidement ; en peu de temps elle compta 300 élèves. Les études qu'on faisait au *trivium* étaient jugées suffisantes pour former des jeunes gens de savoir moyen. Mais Schneuwly et les scholarques trouvaient indispensable que Fribourg possédât toujours, dans son sein, des hommes qui, comme juristes, comme professeurs ou comme théologiens, fussent, dans les questions difficiles, les oracles de l'Etat ou de l'Eglise. Ils choisissaient les élèves les mieux doués de l'école, qu'ils envoyaient, munis de subsides, étudier dans les universités étrangères.

Le succès de la nouvelle école fribourgeoise ne fut pas de longue durée. Trois ans plus tard, les Jésuites, appelés par le Nonce et par Schneuwly lui-même, vinrent s'installer à Fribourg. Ils y ouvrirent le Collège St-Michel, auquel le prévôt Schneuwly sacrifia spontanément son œuvre. De l'école instituée par lui, en 1577, on ne garda que la division inférieure, c'est-à-dire les classes de français et d'allemand qui continuèrent à enseigner aux enfants se destinant à l'artisanat ou au commerce, la lecture, l'écriture, la religion et le calcul.

Tous les enfants qui voulaient embrasser dans la suite des professions libérales entraient directement au Collège. L'institut des Jésuites, régi par le fameux *Ratio studiorum* eut un développement si rapide et si continu que Schneuwly n'eut pas à regretter d'avoir cédé la place à saint Pierre Canisius et à ses confrères. La suppression de la Compagnie de Jésus, en 1773, ne réussit même pas à arrêter l'essor pris par le Collège ; les professeurs, devenus prêtres séculiers, continuèrent leur enseignement à St-Michel.

Le développement des petites classes françaises et allemandes de la ville était moins réjouissant. Comme l'école n'était pas obligatoire, beaucoup de jeunes Fribourgeois faisaient l'apprentissage d'un métier sans avoir appris à lire : le nombre total des élèves du degré primaire était très variable et tombait parfois assez bas.

Et pourtant le gouvernement veillait avec sollicitude à la bonne organisation des classes et surtout au recrutement des régents. « L'éducation de la jeunesse, disait-il en 1749, est un des premiers devoirs de notre sainte religion et le fondement du bonheur d'un Etat » ; elle mérite donc « bien que nous y portions tous nos soins paternels ». Et il publiait un mandat réglant la nomi-

nation des instituteurs, les examens qu'ils avaient à subir avant d'entrer dans la carrière de l'enseignement, l'inspection des classes et beaucoup d'autres détails importants.

La Chambre des écoles, autorité de surveillance instituée en 1751, fit faire quelques progrès aux classes primaires de Fribourg, dans lesquelles elle introduisit, par exemple, les leçons de dessin, les distributions de prix annuelles. Ce fut le président de cette Chambre, l'ancien trésorier de Muller, qui tenta, en 1780, de faire adopter à Fribourg les méthodes de Jean-Ignace de Felbiger, le pédagogue de Sagan, le rénovateur de l'instruction publique tant en Silésie que dans l'Autriche de Marie-Thérèse.

Comme il paraissait incommode d'envoyer plusieurs instituteurs fribourgeois se former à l'étranger, on fit venir à Fribourg un professeur allemand bien au courant des nouvelles théories, Keller, de Fribourg-en-Brisgau. Pendant trois semaines, sept heures chaque jour, Keller s'efforça d'inculquer les principes de Felbiger — qui portaient le nom de méthode normale et qui étaient, en fait, la mise en pratique du mode simultané au moyen d'un attirail assez compliqué de tableaux muraux — aux instituteurs Kern et Grossrieder, à deux Ursulines, les Sœurs Mottet et Delésève, et au prédicateur de St-Nicolas.

En partant, il leur laissa le matériel nécessaire à l'organisation des nouvelles écoles modèles, qui portèrent le nom d'écoles normales. Elles virent le jour dans la section primaire allemande d'abord, puis, en 1784, dans les classes françaises. Elles donnèrent toute satisfaction pendant quelques années, puis on n'en parla plus.

A vrai dire, en dépit de ces tentatives louables, nos écoles — le Collège mis à part — n'étaient pas dans un brillant état, à la fin du XVIII^e siècle, quand les Français envahirent la Suisse et transformèrent la vieille Confédération en une république « une et indivisible ».

Stapfer, qui devint ministre des arts et des sciences, conçut de mirifiques projets d'instruction populaire. Enquêtes, visites, conseils, inspecteurs scolaires, tout un appareil fut mis sur pied pour faire de l'école primaire le digne arsenal des nouveaux principes civiques. On ne parlait plus, en effet, comme à l'époque de Schneuwly, de la formation intellectuelle et morale de l'enfant, mais de la formation des futurs citoyens. Elever dans toute la Suisse le niveau de l'instruction, unifier et laïciser les programmes scolaires, tels étaient les buts de Stapfer. La République helvétique ne vécut pas assez longtemps pour qu'il pût les atteindre.

Dès 1803, chaque canton redevint maître chez lui en matière d'instruction. La ville de Fribourg confia ses classes allemandes aux Pères Augustins et les élèves français aux Pères Cordeliers ; les filles continuèrent à aller aux Ursulines.

L'allemand n'était plus, depuis 1798, la langue officielle de Fribourg. Les écoles françaises devinrent rapidement beaucoup plus nombreuses que les allemandes.

Le Père Grégoire Girard, qui était le gardien du Couvent des Cordeliers, devint le préfet et l'organisateur de l'école française. Il prit lui-même en mains la classe des tout-petits et confia les autres degrés à deux de ses confrères, les Pères Marchand et Grangier, à un prêtre séculier, le chanoine Girard, et à deux instituteurs laïques, Chappuis et Jæger, ce dernier, disciple de Pestalozzi.

La première année déjà fut un succès complet pour Cordeliers et Augustins :

200 élèves suivirent les cours français, 80 les cours allemands. On posa définitivement et officiellement le principe de l'école obligatoire : tous les parents devaient faire instruire leurs enfants, sous peine d'emprisonnement.

La fréquentation de l'école augmenta tant et si bien que les Cordeliers ne surent bientôt plus où abriter toute cette jeunesse. On construisit alors une nouvelle maison d'école près de St-Nicolas. Pour bien faire, il aurait fallu doubler toutes les classes. Les finances publiques ne le permettant pas, le préfet Girard proposa, en 1815, l'essai du mode mutuel.

Ce mode était inspiré par l'économie : il donnait à un seul maître, aidé de moniteurs choisis parmi les élèves les plus avancés, le moyen d'instruire un très grand nombre d'enfants. Le Père Girard érigea le mode mutuel en système, le pourvut d'une méthode et de manuels, et l'on vint bientôt de tous les coins de la Suisse et même de l'étranger visiter les écoles « girardines ». Dirigés par le merveilleux animateur qu'était le Père Girard, les moniteurs faisaient merveille dans leur cercle et la salle de classe ressemblait à une ruche d'abeilles en pleine activité. L'émulation était intense. Les enfants aimaient leur maître. Le matin, les parents devaient les modérer dans leur zèle, afin qu'ils n'arrivent pas à l'école une heure trop tôt.

L'ascendant du Père Girard contribua, pour une grande part, à la renommée de son établissement. Ce succès déplut aux ennemis du Cordelier, aux Jésuites, entre autres, qui avaient repris officiellement possession du Collège en 1818. On attaqua le mode mutuel qui, disait-on, n'exigeait pas de l'enfant une soumission complète au maître. On reprocha à l'école de Fribourg de consacrer trop de temps à l'étude de la grammaire au détriment du catéchisme. Les ennemis du Père Girard surent si bien faire que l'enseignement mutuel parut alors un danger pour la république. Le Conseil d'Etat, inquiet, défendit, en 1823, l'emploi des nouvelles méthodes. Sur-le-champ le Père Girard et ses collaborateurs donnèrent leur démission.

Ce fut un rude coup pour l'école fribourgeoise. Les efforts du grand pédagogue avaient cependant porté des fruits qui survécurent à son départ : l'école primaire gratuite et obligatoire, qui assurait à tous les enfants les éléments de l'instruction, était créée.

L'année même avant de quitter Fribourg, en 1822, Girard avait eu la satisfaction d'organiser, à la demande du Conseil d'éducation, le premier cours de répétition à l'usage des instituteurs du canton. De cet essai, qui se révéla excellent et qui fut répété, devait sortir plus tard l'Ecole normale permanente, tant souhaitée par ceux qui comprenaient que, seule, une école strictement professionnelle était capable de former de bons maîtres et d'assurer aux classes une organisation et des résultats convenables. Ce fut d'abord, en 1848, une modeste section pédagogique de deux ans, annexée au Collège St-Michel, que le gouvernement radical avait transformé, après l'expulsion des Jésuites, en Ecole cantonale. Ce fut enfin, en 1859, l'Ecole normale indépendante, installée à Hauterive où elle resta jusqu'en 1940. Les mérites que s'y acquirent les excellents pédagogues Raphaël Horner et Eugène Dévaud sont encore dans toutes les mémoires. Après une fermeture de trois ans, nécessitée par une pléthore momentanée des instituteurs, les cours normaux reprirent, en 1943, à Fribourg même, dans le bâtiment qui avait été aménagé à la rue de Morat. Depuis 1849, l'Ecole secondaire de jeunes filles de la ville de Fribourg, puis, dans la suite,

Maisons recommandées

GUTMANN & ROSCHY

TRAVAUX DE RELIURE
ENCADREMENTS

Travail prompt et soigné

FRIBOURG

TÉL. 2 15 36 — PLACE DE LA GARE 44

DES ACHATS AVANTAGEUX CHEZ

Nussbaumer
VETEMENTS
8, RUE DU TIR
FRIBOURG

En vous servant chez nous, vous
trouverez

**le choix
la qualité**

ET UN PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ

CHAUSSURES

Kurth

Rue de Lausanne 51

Rue de Lausanne 14

Fribourg, tél. 2 38 26



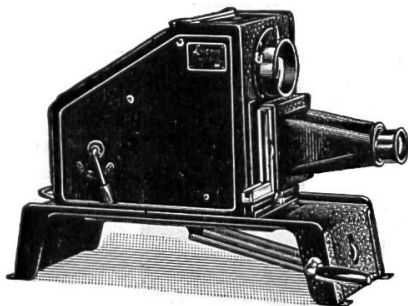
MODE POUR MESSIEURS

ADLER

Prop. A. STEFFEN

Rue de Lausanne 45

Recommande son riche assortiment.



Les puissants EPIDIASCOPES **LIESEGANG** **UNIVERSAL - JANULUS IV**

modèles pour écoles sont maintenant livrables.

Ces modèles ont été recommandés par une personnalité du Corps enseignant suisse, comme les plus lumineux et les mieux adaptés à l'emploi qui leur est assigné. (Références à votre disposition.) Les prix ont été ajustés pour Ecoles, Instituts, Collèges, Paroisses, etc.

La franchise de douane abaisse encore ces prix déjà étudiés. Demandez le tarif spécial pour l'enseignement. Payem. en 6, 12 ou 18 mois sur demande. Démonstrations, devis, vente confiés au département projection de

PHOTO POUR TOUS Bd. Georges Favon, GENÈVE (Distributeur officiel)

MAISONS RECOMMANDÉES EN GRUYÈRE

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Pasquier - Dubas

Grand'Rue 40 BULLE Tél. 2 73 71

JEUX ET JOUETS

Tableaux religieux Objets de piété

Les

Hoirs d'Emile Morard

Fers et quincaillerie
Articles de ménage

BULLE (Grand'Rue)

CAFÉ-RESTAURANT GRUYÉRIEN

Tél. 2 75 75 BULLE Tél. 2 75 75

LE RESTAURANT TRÈS SOIGNÉ

●
Grandes et petites salles
pour sociétés
au 1^{er} étage Carnotzet

●
**LOCAL OFFICIEL DE LA CHORALE
DES INSTITUTEURS DE LA GRUYÈRE**

E. Buchilly.

IMPRIMERIE PERROUD

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

BULLE

**BANQUE POPULAIRE DE
LA GRUYÈRE, BULLE**

Place de la Gare (près de la Poste)
Fondée en 1853

CAISSE D'ÉPARGNE

PAPETERIE

Ch. Morel

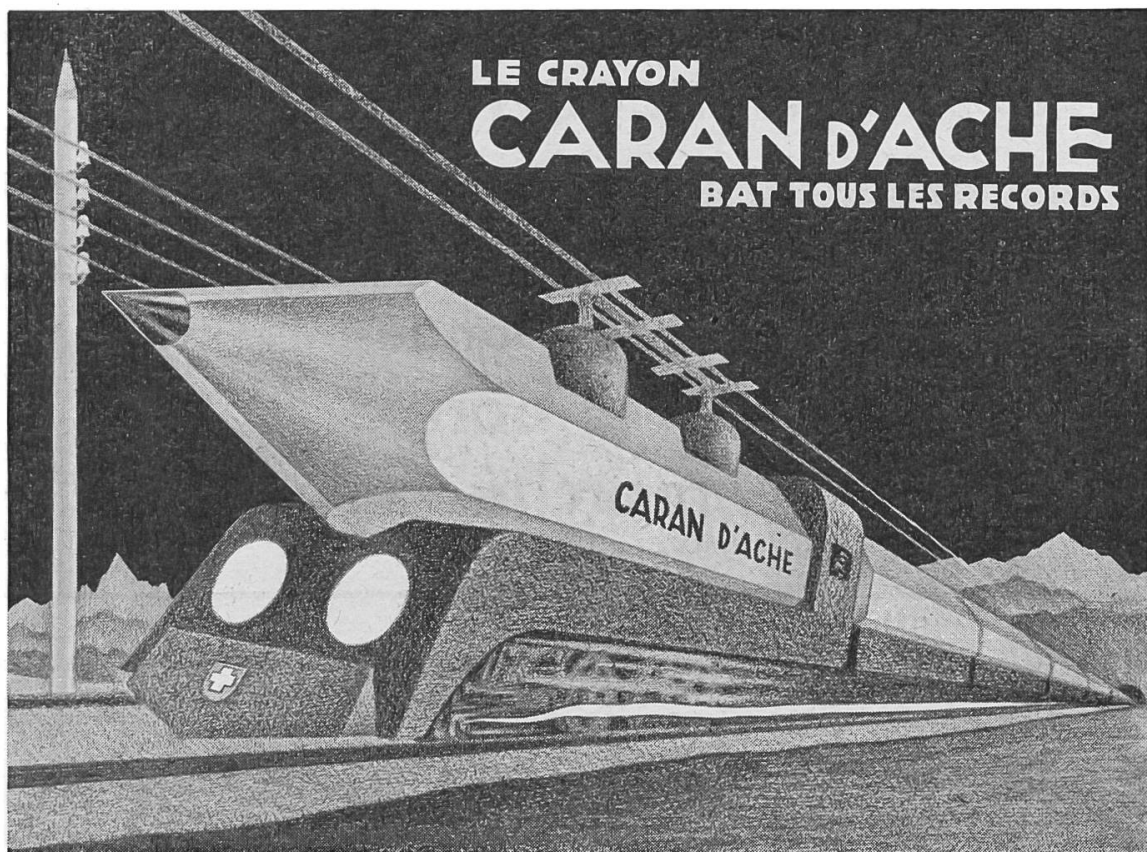
R. Morel, succ.

BULLE

Articles pour écoles Tél. 2 71 84

Grande-Gruyère
Liqueur de Dessert

Abonnés, favorisez les maisons qui insèrent dans notre revue



Demandez toujours les crayons suisses de qualité

Butty S. A.

Estavayer

Imprimerie moderne
Atelier de reliure
Fabrique de registres



Librairie moderne
Livres de classe
Papeterie



Tirage 7 octobre

Almanach du Croisé

64 pages, abondamment illustrées en plusieurs couleurs, sous couverture en quadrichromie

RÉCITS, NOUVELLES — POÉSIES, CHANTS, SAYNÈTES, JEUX — DESSINS AMUSANTS

L'ALMANACH DU CROISÉ amuse, instruit, distrait, édifie. C'EST LE ROI DES ALMANACHS POUR ENFANTS Prix Fr. .-85

Librairies St-Paul, Fribourg

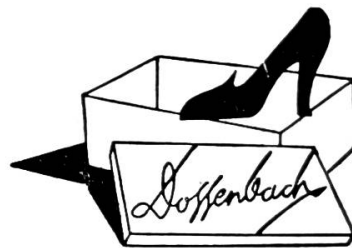
Maisons recommandées



AUX ARCADES

bien achalandé
vend bon
marché

FRIBOURG



MORAT

TOUJOURS BIEN SERVI ET CONTENT

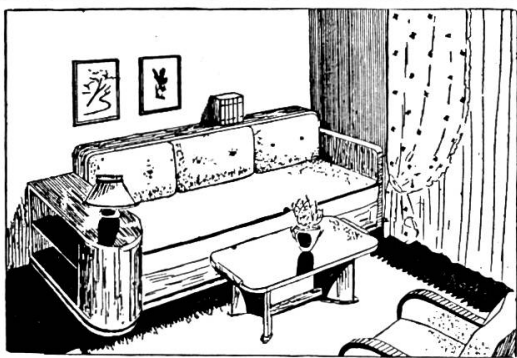


Rue des Bouchers 109 Tél. 2 10 32

Favorisez votre ancien
collègue de vos achats
en radio et réparations



Grand'Places 23



Fabrique de meubles

G. Bise

FRIBOURG

Grand'Rue & Pont de Zähringen

A l'occasion de vos courses



arrêtez-vous au

Café de la Veveyse
(Cercle catholique)
Châtel-St-Denis

Terrasse
Salle pour sociétés

Ign. Pasquier
anc. instituteur

Café Romand

Rue de Romont, Fribourg

Vins de 1^{er} choix

Fondue renommée

Rendez-vous des instituteurs

Mme Vve Eggertswyler-Gremaud

plusieurs établissements privés préparent au brevet d'enseignement les futures institutrices.

Les gouvernements libéral, radical et conservateur, qui se succédèrent à Fribourg depuis 1830, travaillèrent tous avec ardeur à perfectionner l'instruction publique, tant en ville que dans la campagne. Les unes après les autres, des écoles secondaires, professionnelles, ménagères, agricoles, régionales, commerciales furent créées pour recevoir les enfants au sortir des classes primaires et les préparer au métier de leur choix.

Le Collège cantonal de St-Michel, que les Jésuites avaient abandonné définitivement en 1848, fut réorganisé plusieurs fois ; il comprend actuellement un gymnase français et un gymnase allemand, un lycée et une école de commerce, fréquentés par 800 élèves ; une section d'enseignement secondaire français, qui suit en tout les programmes de France et prépare au baccalauréat officiel français, a été adjointe il y a cinquante ans environ à l'ancien Collège ; elle compte plus de 100 élèves.

Au cours du XVIII^e siècle déjà, on avait essayé, à Fribourg, de compléter l'enseignement des Jésuites par des classes de théologie et de droit. Ces cours élémentaires avaient permis à de nombreux Fribourgeois d'acquérir, chez eux, les notions indispensables à un juriste et à un prêtre. Ils ne constituaient pas, cependant, le centre d'études supérieures que la Suisse catholique désirait depuis le XVI^e siècle.

Georges Python, qui était entré au gouvernement de Fribourg en 1886, réussit, en 1889 déjà, à fonder l'Université. Les Facultés des lettres et de droit furent ouvertes aussitôt ; la Faculté de théologie commença son enseignement en 1891 ; celle des sciences en 1896. Cette Université d'Etat, que Python avait voulue catholique et internationale, eut des débuts modestes. Au premier semestre, elle immatricula 29 étudiants qui furent installés dans les vieux locaux du Lycée, cédés par le Collège. Aujourd'hui, les Facultés de Fribourg comptent 1300 élèves et possèdent à Pérolles et à Miséricorde, grâce au talent réalisateur de l'ancien directeur de l'Instruction publique, M. Joseph Piller, des bâtiments modernes qui font d'elles une des universités les mieux outillées d'Europe. A vrai dire, la fondation de Georges Python reste incomplète puisqu'il y manque encore la Faculté de médecine. Déjà les futurs Esculapes peuvent préparer, à la Faculté des sciences et à l'Institut d'anatomie érigé en 1938, les deux premiers examens de leur carrière. Il s'agira — c'est la tâche de demain — d'édifier les installations hospitalières et les amphithéâtres qui leur permettront de terminer, à Fribourg, le cycle de leurs études médicales. La fondation de l'Université place Georges Python parmi les bienfaiteurs insignes de l'école fribourgeoise.

Schneuwly, Girard, Python sont les grands noms de notre histoire scolaire. Ces trois hommes, entièrement dévoués à la cause de la jeunesse, ont eu le grand mérite de maintenir, dans une ville de ressources et de dimensions modestes, le culte des valeurs spirituelles, l'amour désintéressé du vrai et du bien.